

Procès-Verbal de Classement n° 020027

Selon l'arrêté du 22 mars 2004 modifié du Ministère de l'Intérieur

RESISTANCE AU FEU d'un mur porteur réalisé en blocs béton B80, de dimensions 500 x 200 x 200 mm³, montés au mortier épais courant.

Demandeur : **APEGIB**
Association Pour les Essais Génériques de l'Industrie du Béton
15-17 Boulevard du Général De Gaulle
92120 MONTROUGE

Durée de validité : Ce procès-verbal de classement et ses éventuelles extensions sont valables jusqu'au 20 août 2024

Documents de référence : Rapport d'essai n° 020003

Date : 28/08/2019

« Ce procès-verbal d'essai atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi du 4 août 2008 ».

Les conclusions du présent procès-verbal ne portent que sur les performances de résistance au feu de l'élément objet du présent procès-verbal de classement. Elles ne préjugent, en aucun cas, des autres performances liées à son incorporation à un ouvrage.

Des extensions de classement peuvent se rapporter au présent PV. Elles ne sont cumulables entre elles qu'après avis du laboratoire.

Ce procès-verbal comporte 8 pages dont 3 annexes.
Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale.



Christophe TESSIER
Directeur
Centre d'Essais au Feu



Baptiste HAINAULT
Responsable Équipe Essais
Centre d'Essais au Feu

Sommaire

1	Objet.....	3
2	Textes et documents de référence	3
3	Description de l'élément classé.....	3
3.1	Blocs :	3
3.2	Mortier :	4
3.3	Mise en œuvre :	4
4	Représentativité de l'élément.....	4
5	Classement et domaine d'application directe	4
6	Durée de validité des classements de résistance au feu.....	5
	Annexe 1 : Plan du bloc	6
	Annexe 2 : Fiche technique du mortier épais courant	7
	Annexe 3 : Plan de calepinage du mur.....	8

1 OBJET

Le présent procès-verbal, établi selon l'article 11 de l'Arrêté du 22 mars 2004 modifié, porte sur la résistance au feu d'un mur porteur constitué de blocs en béton B80 de granulats courants creux, comportant 9 alvéoles, avec voile de pose de dimensions 500 x 200 x 200 mm³ montés au mortier épais courant.

2 TEXTES ET DOCUMENTS DE REFERENCE

Le présent procès-verbal de classement est établi selon les textes de référence suivants :

- Arrêté du 22 mars 2004 modifié ;
- JO CE 2000/367/CE modifié ;

Ce procès-verbal de classement est également basé sur le rapport d'essai n° 020003.

3 DESCRIPTION DE L'ÉLÉMENT CLASSE

3.1 Blocs :

TYPE DE PRODUIT	Bloc en béton de granulats courants	
MARQUE COMMERCIALE	Bloc creux à 9 alvéoles avec voile de pose	
FABRICANT	POINT P LUSSIANA	
PROVENANCE	Usine de POINT P LUSSIANA - 77 130 Montereau-Fault-Yonne	
RATTACHEMENT AUX NORMES	Certifiés NF, groupe 3 (creux), catégorie dimensionnelle D1 selon la norme NF EN 771-3/CN	
DIMENSIONS MODULAIRES	500 x 200 x 200 mm ³	
DIMENSIONS DE FABRICATION	490 x 198 x 190 mm ³ – ces dimensions ont été vérifiées sur les blocs fournis par le fabricant	
TYPE DE GRANULATS	Courants	
GEOMETRIE DU BLOC	Bloc creux de 3 rangées de 3 alvéoles avec voile de pose. Voir le plan du bloc fourni par le fabricant en annexe 1.	
COMPOSITION DES BLOCS	COMPOSANT	MASSE POUR 1 BLOC
	Gravier 4/10	8,1 kg
	Sable 0/4	9,0 kg
	Ciment CEM II/A-L - 42,5R	1,4 kg
	Eau	NC
	Adjuvant CHRYSOPLAST 31	NC
CLASSE DE RESISTANCE DECLAREE	B80	

3.2 Mortier :

TYPE DE MORTIER	MORTIER EPAIS COURANT
FABRICANT	Parexlanko
PRODUITS	151 Mortier Universel
UTILISATION	Arases inférieure et supérieure + joints horizontaux et verticaux
FICHE TECHNIQUE	Voir la fiche technique du mortier épais courant en Annexe 2.

3.3 Mise en œuvre :

RATTACHEMENT AUX NORMES	Conforme aux dispositions générales de la norme NF DTU 20.1
DESCRIPTION DU MONTAGE	<p>Le 1^{er} rang est liaisonné au sol par une arase de mortier épais courant, d'épaisseur 15 mm, mise en œuvre à la truelle.</p> <p>Les rangées de blocs suivantes sont montées à l'aide du mortier épais courant, par assises horizontales successives, décalées d'un demi-bloc d'un rang sur l'autre en utilisant les blocs standards. L'épaisseur des joints horizontaux, réalisés en continu sur la largeur du voile de pose des blocs, est d'environ 13mm après tassement. Les joints verticaux entre blocs d'une même rangée sont remplis à refus au mortier épais courant.</p> <p>La dernière rangée de blocs est découpée à 120 mm de hauteur.</p> <p>Le dernier rang est recouvert d'une arase de mortier épais courant d'épaisseur 15 mm environ. Elle est mise en œuvre à la truelle.</p> <p>Les faces du mur ne sont pas enduites.</p> <p>Voir le plan de calepinage du mur en annexe 3.</p>

4 REPRESENTATIVITE DE L'ÉLÉMENT

Par ses matériaux issus de fabrication courante et par son principe de montage in-situ, l'élément mis en œuvre dans les conditions observées par le laboratoire, peut être considéré comme représentatif de la réalisation courante actuelle. Il donne lieu à la réalisation d'un procès-verbal confirmé.

5 CLASSEMENT ET DOMAINE D'APPLICATION DIRECTE

CLASSEMENT	
Les éléments, objet du présent procès-verbal de classement, sont classés selon la combinaison suivante de paramètres de performances et de classe pour la construction support normalisée de type cadre d'essai en béton armé.	
Aucun autre classement n'est autorisé.	
REI	180
RE	240

SENS D'EXPOSITION
Le mur est symétrique. Le sens du feu est indifférent.

CONDITION DE VALIDITE DES CLASSEMENTS
A la fabrication et à la mise en œuvre : Les éléments et leur montage doivent être conformes à la description détaillée donnée dans le rapport d'essai n°020003, celle-ci pouvant être demandée sans obligation de cession du document en cas de contestation sur l'identité de l'objet.

DOMAINE D'APPLICATION	
Pour conserver la validité des classements, les extensions de réalisation ne peuvent être faites qu'en application du domaine d'application directe de la norme NF EN 1365-1 : Décembre 2012 ou conformément à des extensions formulées par le laboratoire.	
Les résultats de l'essai au feu sont applicables directement aux constructions similaires lorsque l'une ou plusieurs des modifications ci-dessous ont été apportées et que la construction continue à être conforme aux règles de conception correspondantes du point de vue de sa rigidité et de sa stabilité.	
EXTENSION EN HAUTEUR	Hauteur limitée à 3 mètres
AUGMENTATION DE L'ÉPAISSEUR DU MUR	Épaisseur des blocs ≥ 198 mm
AUGMENTATION DE L'ÉPAISSEUR DES MATÉRIEAUX CONSTITUTIFS	Épaisseur des blocs ≥ 198 mm Épaisseur des parois longitudinales externes ≥ 18 mm Épaisseur des parois longitudinales internes ≥ 16 mm Épaisseur des parois transversales externes ≥ 18 mm Épaisseur des parois transversales internes ≥ 16 mm
AUGMENTATION DU NOMBRE DE JOINTS HORIZONTAUX	Hauteur des blocs ≤ 190 mm
AUGMENTATION DE LA LARGEUR	Il est permis d'augmenter la largeur d'une construction identique.
DIMINUTION DE LA CHARGE APPLIQUÉE	Charge uniformément répartie sur le mur ≤ 178 kN/ml

6 DUREE DE VALIDITE DES CLASSEMENTS DE RESISTANCE AU FEU

Ce procès-verbal de classement est valable 5 ans à dater de la date de réalisation de l'essai n° 020003 soit jusqu'au 20 août 2024.

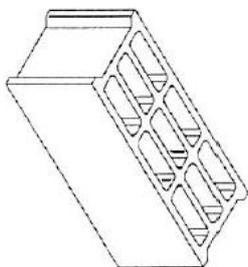
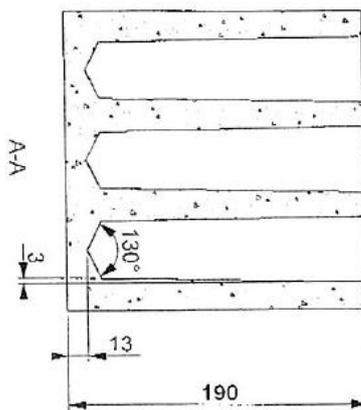
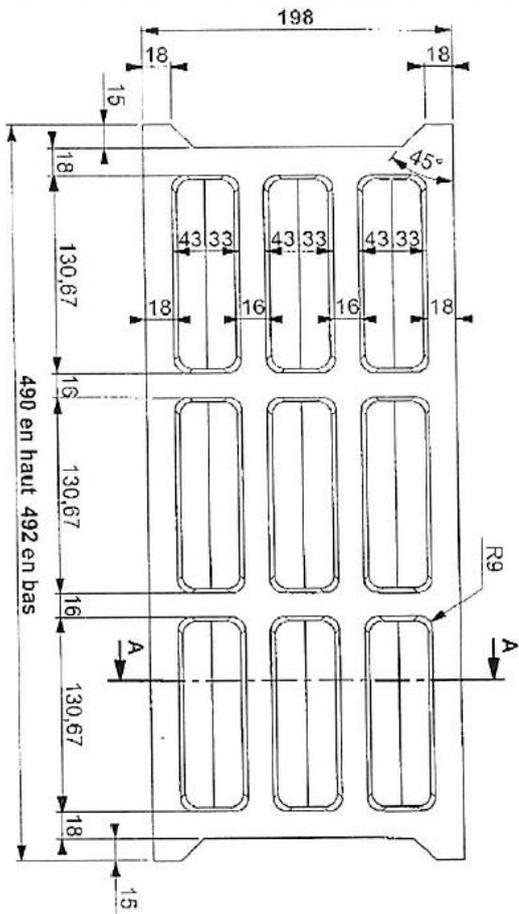
Passé cette date, le présent procès-verbal n'est plus valable, sauf s'il est accompagné d'une reconduction délivrée par le laboratoire.

AVERTISSEMENT

Le présent procès-verbal ne représente pas l'approbation de Type ou la certification de l'élément.

ANNEXE 1 : PLAN DU BLOC

PLAN DE PRODUIT



Les cotes indiquées sont gales en haut du produit

CLIENT : LUSSIANA	PRESSE : A 860/12	VOLUME : 9706.62 cm ³	(densité : 2.1)
ACCEPTÉ LE: 21/05/11 POUR ACCORD	Cachet/Signature: GIL BOMBARA	FORMAT A4	W A1984909.001
Route de la Borde 60360 CREVECOEUR LE GRAND Tél: 03 44 46 42 42 - Fax: 03 44 46 42 43		GROUPE CERIC ADLER	

ANNEXE 2 : FICHE TECHNIQUE DU MORTIER EPAIS COURANT

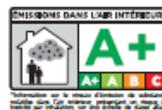
151 MORTIER UNIVERSEL

MAÇONNERIE



LES «PLUS» PRODUIT

- Travaux courants de maçonnerie
- Montage des parpaings et briques
- Prêt à gâcher
- Granulométrie maximale égale à 4 mm
- Dosage en liant 350 kg/m³



▼ MORTIER A MAÇONNER

PROPRIÉTÉS

Mortier prêt à gâcher, constitué de liant hydraulique et de granulats calibrés.

DOMAINES D'APPLICATION

- Montage de parpaings et de briques (conforme aux normes NF P 10-202)
- Scellements courants
- Joints de pierres et de briques
- Travaux courants de maçonnerie

CARACTÉRISTIQUES

- Aspect : poudre
- Couleur : gris
- Granulométrie : 0 - 4 mm
- D.P.U. : 2 h à 20°C
- pH pâte : 13
- Densité produit durci : 1,9
- Conforme à la norme EN 998-2
- Classe M10

Temps de prise ⁽¹⁾

Température	+20°C
Début de prise	5 h 00
Fin de prise	6 h 30

Résistances mécaniques (MPa) ⁽²⁾

Echéances	1 jour	7 jours	28 jours
Flexion	1,5	2,5	4
Compression	5	9	14

MODE D'EMPLOI

Préparation des supports

- Supports sains, dépoussiérés et humidifiés préalablement.

Préparation du produit

- Mélanger manuellement ou mécaniquement de préférence 1 sac de 151 MORTIER UNIVERSEL avec de l'eau propre jusqu'à obtention d'une pâte homogène sans grumeaux.

Dosage / Rendement

Quantité	25 kg	35 kg
Eau	3,25 à 3,5 litres	4,5 à 4,9 litres

Application du produit

- Le produit s'applique manuellement à la truelle.
- La surface peut être lissée ou talochée.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Température d'utilisation comprise entre +5°C et +35°C.
- Ne pas utiliser sur support gelé ou si le gel est à craindre dans les 24 h.
- Éviter un séchage trop rapide en protégeant la surface exposée au soleil et en l'humidifiant si nécessaire.
- Ne jamais utiliser sur un support à base de plâtre.
- N'est pas destiné à assurer l'imperméabilisation des ouvrages à blocs apparents.
- L'ajout de liant hydraulique ou d'adjuvant est interdit.
- Consulter la Fiche de Données de Sécurité.

MORTIERS SPÉCIAUX MAÇONNERIE

(1) Valeurs de laboratoire données à titre indicatif. (2) Essais réalisés sur éprouvettes 4 x 4 x 16, conservées à 20°C. Valeurs de Laboratoire données à titre indicatif.

CONSOMMATION

- 1,9 kg/m²/mm d'épaisseur environ.

CONDITIONNEMENTS

- Sac de 25 kg.
- Sac de 35 kg.

CONSERVATION

12 mois à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité.

GARANTIE

- R.P. fabricant.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Dosage en liant conforme aux normes NF P 10-202 (DTU 20.1) et 14-201 (DTU 26.2) relatives aux travaux de montage des blocs et de réalisation des chapas.
- Norme EN 998-2.

ASSISTANCE TECHNIQUE : La Société ParexGroup S.A. assure l'information et l'aide aux entreprises qui en font la demande pour le démarrage d'un chantier afin de préciser les dispositions spécifiques de mise en œuvre du produit (ou procédé). Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

Documentation Technique 2015 - La présente fiche technique a pour but d'informer sur les propriétés du produit. Les renseignements qui y figurent sont basés sur nos connaissances actuelles. Il appartient à l'utilisateur de s'informer sur l'adaptation du produit à l'usage désiré et de vérifier si cette fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente - Mise à jour consultable sur www.parexlanko.com.

ParexGroup S.A. / Département Mortiers Spéciaux - 19 place de la Résistance - 92446 Issy les Moulinaux Cedex
Tél. (33) 01 41 17 45 45 - Fax (33) 01 41 17 19 55 - Renseignements techniques : 0 826 08 68 78



ANNEXE 3 : PLAN DE CALEPINAGE DU MUR

